

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2011 À 19 HEURES 30**

PUBLIE LE

23 DEC. 2011

N° 7 - 214 / 2011 : BUDGET PRIMITIF 2012 - BUDGET GÉNÉRAL

**L'An Deux Mille Onze, le 20 décembre 2011**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 20 décembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
 Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Michel FOURNIALS, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Alain LONG, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 34**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2011****N° 7 - 214 / 2011 : BUDGET PRIMITIF 2012 - BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Finances et budget

**Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,**

Le projet de budget primitif 2012, pour le budget général, s'équilibre en dépenses et en recettes à **125 511 382,00 €** dont

**60 750 531,00 € en fonctionnement****64 760 851,00 € en investissement****Section de fonctionnement :**

Le financement est assuré par

- le produit des contributions directes (y compris FNGIR)	25 923 400,00 €
- les compensations de taxe professionnelle	1 529 400,00 €
- la TEOM	10 000 000,00 €
- la DGF	12 240 400,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 8 849 500,00 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 3 390 900,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	3 026 370,00 €
- les participations et subventions	516 961,00 €
- les produits financiers	140 000,00 €
- diverses recettes dont dotation globale de décentralisation	
hygiène	182 000,00 €
- les travaux en régie	492 000,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	6 700 000,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>60 750 531,00 €</b>

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires	13 401 447,00 €
- les charges de personnel	14 445 000,00 €
- l'attribution de compensation aux communes et l'enveloppe prévisionnelle de dotation de solidarité communautaire	11 347 000,00 €
- les subventions et participations	292 500,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	842 700,00 €
- l'intérêt de la dette et de la dette récupérable versée aux communes membres	2 891 100,00 €
- des dépenses de gestion courante	527 000,00 €
- des dépenses exceptionnelles	61 000,00 €
- l'autofinancement dégagé s'élève à	16 942 784,00 €
<i>dont 7 900 000 € d'amortissement et 9 042 784,00 € de virement à la section d'investissement</i>	

<b>Total des dépenses</b>	<b>60 750 531,00 €</b>
---------------------------	------------------------

### Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	4 000 000,00 €
- des subventions d'investissement	858 174,00 €
- la dotation aux amortissements	7 900 000,00 €
- le remboursement de la dette récupérable	380 000,00 €
- l'autofinancement	9 042 784,00 €
- une enveloppe d'emprunts	37 415 613,00 €
- les opérations pour compte de tiers	295 000,00 €
- le produit des cessions (aux budgets ZAC Eco <sup>2</sup> Rieumas et Immobilier InnoProd)	3 845 380,00 €
- le produit des amendes de police	700 000,00 €
- les subventions du SDET	323 900,00 €

<b>Total des recettes</b>	<b>64 760 851,00 €</b>
---------------------------	------------------------

Les dépenses de cette section regroupent :

- les propositions nouvelles de dépenses d'équipement	
<i>Ces crédits concernent notamment la poursuite des travaux d'éclairage public pour 787 000 €, la construction de la halle InnoProd pour 3 000 000 €, la construction du centre technique de gestion des déchets pour 2 800 000 €, les achats de matériels pour les services pour 797 000 €, des acquisitions de matériels et de logiciels pour les services pour 876 000 €, la poursuite de la construction de l'hôtel d'entreprise en AP/CP pour 3 700 000 €, la poursuite de la construction du parking des Cordeliers pour 6 630 000 €, des aménagements de voirie pour 8 717 900 €.</i>	33 390 679,00 €

- les subventions d'équipement dont subventions d'équipement au titre de l'aide communautaire pour la production de logement locatif social et l'amélioration de l'habitat à hauteur de 480 300 €, subventions d'équipement aux communes pour 100 000 €, fonds de concours à l'Etat pour la RN 88 et la rocade pour 5 500 000 €, subvention au budget annexe ZAC Parc technopôlitain Albi InnoProd pour 4 901 000 €, au budget ZAC Eco <sup>2</sup> Rieumas pour 627 000 €, et au budget Immobilier InnoProd pour 2 425 500 €, remboursement au budget annexe Assainissement collectif pour l'assainissement pluvial pour 1 272 000 €.	15 549 050,00 €
- le remboursement en capital des emprunts et le capital de la dette récupérable versée aux communes membres	4 624 500,00 €
- l'avance remboursable attribuée au budget annexe « ZAC Eco <sup>2</sup> Rieumas »	1 400 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	
- les reprises sur autofinancement antérieur	295 000,00 €
- les travaux en régie	6 700 000,00 €
	492 000,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>64 760 851,00 €</b>

### Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 7 décembre 2011,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire en date du 13 décembre 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**ADOpte** le budget primitif 2012 pour le budget général, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **125 511 382,00 €** dont

**60 750 531,00 € en fonctionnement**

**64 760 851,00 € en investissement**

Pour extrait conforme,  
Fait le 20 décembre 2011,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

